



Assemblée générale du 30 mai 2015

Étaient présents :

Xavier Beillouët	président
Gérard Randon	vice-président
Nathalie Bayard	secrétaire
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe
Émilie Doucet	trésorière
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes
Joël Castel	

Étaient excusés:

Jean-Paul Legeard	vice-président
Denis Ligonnière	
Sandrine Bonnemains	

N. Bayard a reçu trois **pouvoirs** :

- 1 de Jean-Paul Legeard pour Saliha Mahjoub
- 1 de Sandrine Bonnemains pour Xavier Beillouët
- 1 de Denis Ligonnière pour Nathalie Bayard

Xavier Beillouët, président de Studiorail'Danse, remercie les participants de leur présence à cette assemblée générale.

1) approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2014

Ce compte-rendu a été adressé aux adhérents et mis en ligne sur le site de l'association. Aucune observation n'est parvenue à Studiorail'Danse. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) rapport moral 2014

Le rapport moral a été adressé avec la convocation à cette assemblée générale. Aucune question n'est parvenue à l'association.



Ce rapport a été très difficile à faire car 2014 n'a pas été une année facile pour les bénévoles que nous sommes. Mais les résultats obtenus à l'association nous ont encouragés dans une voie positive et constructive.

En effet, si nous avons pu recruter 8 adhérents de plus, nous l'avons fait principalement dans la population cheminote, ce qui a eu une incidence sur le pourcentage des cheminots puisque nous sommes passés de 57 % à 61 %.

Après un premier semestre où certes, l'association a été quelque peu délaissée, l'assemblée générale de juillet a été un premier départ dans le fait que nous nous sommes réappropriés l'association et nous avons ainsi décidé d'ouvrir et de développer nos activités.

Malheureusement, l'arrivée du club de ping-pong qui au départ ne devait pas gêner l'activité de Studiorail'Danse, a fortement perturbé pour ne pas dire empêcher le fonctionnement des cours sur Noisy-le-Sec. La salle de danse, que Studiorail utilisait depuis de nombreuses années, est devenue ainsi une salle polyvalente à partager entre 3 ou 4 associations en fonction des créneaux laissés libres par le ping-pong et pour des activités pas forcément compatibles entre elles.

Sur Paris, les cours tournent bien et nous ne rencontrons aucun problème majeur.

Nous essayons de diffuser largement la communication sous forme d'affiches via les CE et CER SNCF de la région parisienne ; malheureusement, seul le CER SNCF de Paris-Est a refusé de relayer l'information.

Bref, malgré les difficultés rencontrées en 2014, l'équipe actuelle s'est accrochée et nous sommes fiers des résultats obtenus.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3) rapport financier 2014

Le rapport financier a été adressé avec la convocation à cette assemblée générale. Aucune question n'est parvenue à l'association. E. Doucet n'ajoute rien à son rapport.

G. Wallerand, en qualité de vérificateur aux comptes élu de l'association, lit ensuite son rapport en séance ; il est joint en annexe 1.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



4) budget 2015

Ce document, joint au rapport financier, a été adressé avec la convocation à cette assemblée générale. Aucune question n'est parvenue à l'association à son propos.

Quelques aménagements sont proposés en séance et le budget 2015 modifié est joint en annexe 2 à ce PV.

Il est approuvé à l'unanimité.

5) élection du bureau

Compte tenu des difficultés de 2014, le bureau actuel n'a pas souhaité se représenter. Un appel à candidatures en direction des cheminots a été fait à deux reprises sans aucun résultat.

Donc, après débats, plusieurs solutions s'ouvrent :

1. dissolution pure et simple de Studiorail'Danse,
2. mise en sommeil de l'association suite au non-renouvellement du bureau en attente de reprise,
3. réélection du bureau de Studiorail'Danse et continuer l'activité en l'état,
4. réélection du bureau, abandonner les activités sur Noisy-le-Sec et ouvrir une section « culture » grâce à laquelle Studiorail pourrait organiser sorties, conférences...

Le bureau souhaite s'engager dans une voie constructive et mettre fin à l'association, c'est en quelque sorte prendre en otages les adhérents sur Paris qui ne sont pas responsables de la situation sur Noisy. C'est répondre au négatif par du négatif. Par contre, ce que l'on peut regretter, c'est le manque d'investissement de la plupart des adhérents.

Pour conclure sur ce chapitre, le bureau, conscient que la fermeture de l'association entraînerait l'arrêt des activités proposées par Studiorail et ne souhaitant pas pénaliser l'ensemble des adhérents, se représente pour une année :

prénom – nom	ancien poste	nouveau poste	résultat
Xavier Beillouët	président	président	unanimité
Gérard Randon	vice-président	vice-président	unanimité
Émilie Doucet	trésorière	vice-présidente en charge de la culture	unanimité
Nathalie Bayard	secrétaire	secrétaire	unanimité
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe	secrétaire adjointe	unanimité
Joël Castel	vice-président	trésorier	unanimité
Jean-Paul Legéard	trésorier adjoint	trésorier adjoint	unanimité



6) activités de l'association

- **relance des cours pour l'année scolaire 2015/2016**
- **communication**

Studiorail'Danse ne proposera plus aucune activité sur Noisy-le-Sec. Lors de la rencontre entre le CER SNCF de Paris-Est, l'UAICF et l'association, Mme Pivault, présidente des activités sociales de ce CER, a indiqué que le CER rembourserait le nettoyage des locaux de Noisy, étant entendu qu'il était anormal que cette charge soit supportée par Studiorail dès lors que plusieurs associations partageaient ce local. Un courrier en RAR sera envoyé au CER.

Sur Paris, les cours suivants sont proposés :

- ✓ pilates
- ✓ danses rythmiques
- ✓ danses de salon
- ✓ zumba et danses modernes

Pour ces derniers cours, nous n'avons reçu aucune adhésion à ce jour. Le cours ne fonctionnant pas malgré la communication faite autour de cette activité, il est décidé à l'unanimité d'arrêter ce cours ; un courriel en ce sens sera communiqué au professeur mettant ainsi fin à la convention entre elle et l'association.

Sur le plan de la communication, Studiorail s'efforcera d'être plus présent que l'an dernier avec le programme suivant :

- refonte du site internet (fin août) par Jean-Jacques Gondo, nouvel adhérent
- mise à jour du blog (Saliha Mahjoub)
- affiche générale sur l'activité
- flyers
- articles : échos du 17bis, Vie du Rail, revues des CE et CER parisiens...
- demande de partenariat avec les CE et CER parisiens (projet de lettre en annexe 5) :
 - prise en charge totale ou partielle des cheminots ressortissants des CE pour les cours (estimation pour le coût unitaire : 175 € pour 1 h de cours hebdomadaire)
 - diffusion de la communication Studiorail : revues, site
 - envoi par diffusion électronique des annonces Studiorail aux cheminots via les CE
 - demande de code d'accès pour consulter le site internet du CE de Paris-Est
- sensibilisation des cheminots de l'association pour du « bouche à oreille »
- serviettes de sport au logo « Studiorail'Danse »

Enfin, Studiorail va lancer une enquête pour les salarié(e)s du 9 rue du Château-Landon afin de connaître leurs souhaits quant aux activités que Studiorail pourrait leur proposer (annexe 6).

Pour les opérations promotionnelles, nous en prévoyons une en octobre : un mois de cours gratuit pour les cheminots et assimilés, sous réserve du paiement de la cotisation.



7) désignation des vérificateurs aux comptes pour 2015

G. Wallerand se représente à ce poste ; il est réélu à l'unanimité.

8) désignation des membres de droit

Pas de nouvelle à ce sujet. Un courrier sera adressé à M. Beurain, secrétaire du CER SNCF de Paris-Est, lui demandant de désigner non seulement un membre de droit mais également un vérificateur aux comptes. Mais compte tenu de la réforme ferroviaire et de l'impact sur les CER, il est possible que nous ne recevions pas de réponse immédiate.

9) questions diverses

Aucune question n'est parvenue à l'association.

Le Président
Xavier Beillouët

La Secrétaire
Nathalie Bayard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Reims - 2015

Paris, le 29 avril 2015

Mesdames,
Messieurs,

Ce jour, conformément à la mission que vous m'avez confiée, j'ai procédé au contrôle des comptes de l'association Studiorail'danse pour l'exercice financier 2014.

Pour ce faire, ont été mises à ma disposition toutes les pièces comptables relatives à cet exercice et j'ai eu toute latitude de les consulter. L'ordonnancement des chèques est strictement respecté facilitant ainsi le suivi des dépenses et de leurs régularisations. Ainsi, j'ai constaté que chaque dépense avait donné lieu à un justificatif rédigé en bonne et due forme.

Le bilan de fin d'année figurant sur le rapport annuel 2014 correspond bien aux écritures et les réserves de l'association sont bien celles qui figurent sur ce document de synthèse.

En conséquence, je vous invite, Mesdames et messieurs à donner quitus à votre trésorière et approuver sans réserve le rapport financier proposé à votre agrément. De plus, vous pouvez remercier et féliciter votre trésorière pour le sérieux et le professionnalisme dont elle fait preuve dans la gestion de votre portefeuille.

Merci de votre attention.

Le vérificateur aux comptes
Georges WALLERAND

UMPGN STUDIO RAIL DANSE - BUDGET 2015

P R O D U I T S	7560 - COTISATIONS			1 550,00 €	
		<i>prix unitaire</i>			
	7560-1 Cheminots ou familles de cheminots :	20,00 €	800,00		
	7560-2 Extérieurs :	30,00 €	750,00		
	7560-3 sympathisants :	15,00 €	-		
	SUBVENTIONS EN PROVENANCE :			595,00	
		7400 - Fonctionnement		595,00 €	
	a) de l'UAICF	7401 - Matériel		390,00 €	
		7402 - spéciale Microfer		- €	
		7710 - Exceptionnelles		- €	
	b) du C.E.R.	7404 - Matériel	- €		
		7406 - Autres	- €		
	c) 7410 - des municipalités		- €		
	d) 7411 - des organismes extérieurs		- €		
	7780 - AVANCES - PRETS			- €	
	7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS			200,00 €	
	AUTRES PRODUITS			5 000,00 €	
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF		- €		
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers		200,00 €		
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations (AG)		4 800,00 €		
	7788 - Recettes diverses		- €		
	7781 - Dons		- €		
	7180 - Abonnements		- €		
	7060 - paiement des cours		- €		
	Appel aux réserves			3 367,00 €	
	TOTAL DES PRODUITS	A		10 712,00 €	
C H A R G E S	6581 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...			500,00 €	
	COTISATIONS			62,00 €	
		6280 - U.A.I.C.F.	62,00 €		
		6281 - Autres	- €		
	REMBOURSEMENTS				- €
		6781 - Prêts	- €		
		6782 - Avances	- €		
	FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION				8 750,00 €
		6584 - Assemblées et réunions	7 800,00 €		
		6585 - Assemblée générale du comité	250,00 €		
	6250 - Transport	- €			
	6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	100,00 €			
	6150 - Entretien et réparation du matériel	- €			
	6160 - Assurances	- €			
	6262 - Poste et télécommunications	100,00 €			
	6230 - Publicité	500,00 €			
	6231 - Editions de revues	- €			
	6300 - Impôts et taxes	- €			
	6400 - Salaires des professeurs	- €			
	6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT			400,00 €	
	6180 - ABONNEMENTS - REVUES			- €	
	6780 - DIVERS (nettoyage salle de Noisy)			1 500,00 €	
	TOTAL DES CHARGES	B		10 712,00 €	
	Résultat de l'exercice 2015 (A - B)	C		- €	